

3 février 2025

Procès-verbal de la séance régulière du 3 février 2025 à 20 heures.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton siège en séance ordinaire ce 3 février 2025 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : absent
siège numéro 2 : M Steeve Langlais
siège numéro 3 : M. Alex Gendron
siège numéro 4 : absent
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Léo Benoit.

Étaient absents : M. Kaven Delarosbil et M. Patrick Salvas

Est également présente, Mme Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et greffière-trésorière.

16-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

17-25

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 janvier 2025 soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 janvier 2025

compte entreprise	307 863.48\$
ET3 compte avantage entreprise	153 784.68\$
ET1 épargne rachetable	160 900.00\$
ET2 épargne rachetable	200 000.00\$
TOTAL	822 548.16\$

CAISSE RECETTES AU 31 janvier 2025

TOTAL DES RECETTES	35 180.36\$
---------------------------	--------------------

3 février 2025

18-25
LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Alex Gendron et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 123 877.53 \$. La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	
C2500035 à C2500061 :	59 615.51 \$
L2500004 à L2500007 et L2500009 à L2500014 :	10 893.42 \$
P2500001 à P2500013 :	26 938.75 \$
SALAIRES PAYÉS de janvier 2025 :	<u>26 429.85 \$</u>
	123 877.53 \$

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments. Il n'y a pas de dossier de soumis pour décision du conseil

19-25
DÉPÔT D'UNE LISTE DE TAXES IMPAYÉES

Une liste confidentielle des taxes impayées est présentée au conseil municipal.

Après consultation de la liste, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un dernier avis recommandé soit envoyé aux contribuables pour les taxes et sommes impayées au 31 décembre 2024.

Les taxes impayées avant le 31 décembre 2023 devront être payées au complet.

En ce qui concerne les taxes impayées de l'année 2024, des ententes de paiements seront possibles.

Le délai accordé pour effectuer les paiements est le 26 février 2025, à défaut de paiement, les contribuables pourraient être soumis à la procédure prévue à l'article 1022 du code municipal, soit la vente pour non-paiement des taxes.

3 février 2025

20-25

SUBVENTION AUX LOISIRS – MODALITÉS DE
REMBOURSEMENT POUR L'ANNÉE 2025

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde des subventions aux enfants qui suivent des cours de piano, karaté, natation, hockey, etc... de 0 à 17 ans, étudiant et résidant de notre municipalité. La subvention est de 50% du coût d'inscription des cours pour un montant maximum de 325\$ par année par enfant.

Il est à noter que pour les cours ou sports suivis à Acton Vale, les enfants ne sont plus éligibles à la subvention municipale considérant que la municipalité verse déjà une contribution pour la tarification de non-résident à la ville d'Acton Vale à même la quote-part de la MRC d'Acton.

Afin d'obtenir la subvention, les parents ou tuteurs doivent remplir un formulaire qui est disponible durant toute l'année au bureau municipal.

Il y a une date limite pour présenter les demandes de remboursements. Il est à noter que les demandes reçues après la date limite, fixée au cours du mois de novembre, seront traitées l'année suivante. Par contre, la demande de remboursement devra être faite dans les 12 mois de la date indiquée sur le reçu.

AVIS DE MOTION POUR LA MODIFICATION DE
RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR LE 380, RUE
PRINCIPALE

Le sujet est reporté.

21-25

MONTANT ACCORDÉ DE 25 000 \$ POUR LE COMITÉ
SPORTS, LOISIRS ET CULTURE DE SAINT-NAZAIRE-
D'ACTON POUR L'ANNÉE 2025

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde un montant de 25 000\$ au Comité Sports, Loisirs et Culture de Saint-Nazaire-d'Acton pour l'année 2025.

Le comité utilisera ce montant pour l'organisation d'activités pour les citoyens.

Un bilan financier sera remis au conseil municipal afin d'être informé sur l'utilisation de ce montant.

3 février 2025

22-25

PROJET FAIRE DANSER UN VILLAGE

Un projet nommé Faire danser un village a été présenté au conseil municipal. Ce projet serait réalisé à compter durant l'année 2025.

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité :

QU'UNE demande de subvention au Fonds de soutien aux projets structurants sera demandée afin de réaliser ce projet (F.S.P.S.);

QUE le conseil municipal engage Mme Maude Lecours pour réaliser ce projet;

QUE Mme Lecours sera informée de l'option retenue par le conseil municipal afin d'effectuer les démarches nécessaires à la réalisation du projet.

La participation citoyenne sera nécessaire afin de mener à bien ce projet qui laissera son empreinte dans le temps.

La municipalité a la responsabilité de gérer le projet ainsi que la partie administrative.

Mme Maryse Pelland et M. Patrick Salvas seront impliqués dans le processus pour collaborer avec Mme Lecours pour la coordination et le bon déroulement du projet.

MME GUYLAINE BOURGOIN ANNONCE SON DÉPART DU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Mme Guylaine Bourgoin confirme son départ au poste de directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseil municipal avait été avisé en décembre 2024.

Les démarches ont été entreprises pour combler le poste. Elle occupera son poste jusqu'au 27 juin prochain afin d'assurer une continuité et le transfert des dossiers.

3 février 2025

23-25

CAMP DE JOUR POUR L'ÉTÉ 2025 ET AFFICHAGE DES
POSTES POUR MONITRICES ET MONITEURS ET
PROPOSITION DE RESTRUCTURATION DU CAMP JOUR
DE MME SABRINA GLOUX

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal décide d'offrir à nouveau les services d'un camp de jour pour l'été 2025.

Un affichage de poste de monitrice et/ou moniteur sera affiché afin de recruter le personnel nécessaire.

En ce qui concerne la proposition de restructuration du camp de jour de Mme Gloux, elle sera évaluée par le conseil municipal et des décisions seront prises en ce sens.

24-25

FORMATION DU COMITÉ DE CITATION

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des élus que les personnes suivantes soient nommées pour former le Comité de citation, Alex Gendron, Patrick Guentert et Martial Benoit.

Ce comité a pour but d'établir les critères de citation de l'église, des bâtiments architecturaux selon la Loi sur le patrimoine.

DÉMISSION DE DAVID GIGUÈRE COMME POMPIER
VOLONTAIRE

M. David Giguère a démissionné du service incendie de notre municipalité à titre de pompier volontaire.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE,
RESPONSABLE DU DOSSIER

Le Centre des services scolaires de Saint-Hyacinthe a fait parvenir à la municipalité l'avis de dénonciation du *Protocole d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et la fourniture de services*, signé le 21 novembre 2022 par le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et la municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton et valide jusqu'au 30 juin 2025.

3 février 2025

Le CSSSH nous contactera afin de négocier les détails d'une nouvelle entente débutant le 1^{er} juillet 2025.

Ce qui implique que la bibliothèque municipale ne pourra plus être logée dans ses locaux occasionnés par la rénovation de l'école, la municipalité doit prévoir un réaménagement de ce service municipal.

L'administration municipale sera responsable de traiter ce dossier et vérifier la disponibilité des subventions relatives à ces travaux. Un plan d'action sera établi lorsque nous serons informés des délais accordés à l'occupation des locaux actuels en collaboration avec le Réseau Biblio Montérégie.

25-25

DÉMARCHES AUPRÈS DU RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE POUR LES SUBVENTIONS DISPONIBLES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que des démarches soient entreprises par la municipalité auprès du Réseau biblio de la Montérégie pour le réaménagement de la bibliothèque municipale et de vérifier l'accompagnement disponible dans ce projet.

26-25

DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (F.S.P.S.)

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que dans le cadre du programme Fonds de soutien aux projets structurants (F.S.P.S.) une demande soit déposée. Le montant disponible pour notre municipalité est de 25 000\$ de l'année 2024 et de 25 000\$ pour l'année 2025.

La demande concerne différents projets comme le creusage d'un puits artésien pour l'église, le projet Faire danser un village, l'installation du service Wi-fi pour les terrains des loisirs et l'installation des jeux basketball et pickleball sur nos terrains.

Madame Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ce projet.

3 février 2025

27-25

DEMANDE DU GROUPE SCOUTS D'ACTON VALE

Une demande de participation financière est adressée à la municipalité par le groupe des Scouts d'Acton Vale et la contribution est évaluée à 100\$ par enfant par année.

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte de verser 100\$ pour l'année 2025 considérant qu'un jeune de la municipalité en fait partie.

28-25

DEMANDE DE MME CATHERINE PLANTE POUR DU MATÉRIEL POUR INSTALLATION DE PANNEAU

Dans le cadre du projet La biodiversité au cœur de nos municipalités, Mme Plante a déposé une demande de subvention qui a été refusée.

Le but était d'obtenir une subvention afin de créer huit œuvres représentant les espèces emblématiques (faune et flore) de chacune des municipalités de la MRC d'Acton.

Comme la subvention n'a pas été acceptée, Mme Plante est à la recherche d'une autre subvention pour réaliser son projet.

Elle demande à la municipalité s'il est possible de fournir le matériel pour l'installation d'un panneau, de cette façon cela l'aiderait à alléger la future demande d'aide financière qu'elle présentera.

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de fournir le matériel d'installation afin de participer à la réalisation de ce projet.

DEMANDE DU COMITÉ SPORTS, LOISIRS ET CULTURE DE SAINT-NAZAIRE-D'ACTON POUR PAIEMENT DE LA FACTURE POUR L'INSTALLATION D'INTERNET POUR LE MARCHÉ DE NOËL DANS LA BÂTISSE D'AGISKA

Une demande de défrayer les coûts pour l'installation du réseau internet dans le local d'Agiska pour le marché de Noël est faite par le comité.

Le conseil municipal n'accepte pas de défrayer ces coûts considérant qu'un budget de 25 000\$ est déjà accordé au Comité Sports, Loisirs et Culture de Saint-Nazaire-d'Acton pour l'organisation de leurs activités durant l'année 2025.

3 février 2025

29-25

REPRÉSENTANT AU COMITÉ DES INTERVENANTS DES LOISIRS DE LA MRC D'ACTON

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Steeve Langlais, conseiller municipal sera nommé représentant de notre municipalité au comité des intervenants des Loisirs de la MRC d'Acton.

REMISE D'UNE LETTRE DE DÉMISSION DE MME LISE CHARTIER, RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une lettre de démission en date du 3 février de Mme Lise Chartier est déposée au conseil municipal.

RAPPORTS

Steeve Langlais :

-CDRN

Sylvie Fafard :

-conseil d'établissement de l'école, malgré des coupures budgétaires le projet rénovation de l'école n'est pas dans les coupures et organisation à prévoir à cause des rénovations; Le 14 février, il y aura un carnaval.

Léo Benoit :

-Coop santé de la MRC d'Acton : un montant de 40 000\$ à prévoir par année pour 3 ans à cause d'un déficit. Seulement 2000 membres sur 3000 paient leur cotisation.

-le ministère de la Famille a accordé l'autorisation de lancer les appels d'offres pour la construction d'un CPE dans notre municipalité.

CORRESPONDANCE

-Mini-Scribe, février 2025, vol. 34 no 2;
-liste de prix pour équipements de Germain Blanchard Ltée;
-avis d'infraction de la Commission de protection du territoire agricole Québec, dossier 448763;
-lettre de remerciement pour contribution au maintien de la Coopérative de santé de la MRC d'Acton pour l'année 2024-2025;
-courriel de la Sécurité publique concernant les informations pour les municipalités – transmis au niveau veille et alerte;

3 février 2025

- lettre de Réseau Biblio de la Montérégie ayant pour objet la facturation pour la tarification annuelle et les frais d'exploitation 2025;
- lettre de Réseau Biblio de la Montérégie ayant pour objet la mise à jour de leurs fichiers;
- avis public de la MRC d'Acton concernant le règlement modifiant le règlement numéro 2005-12 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité Régionale de comté d'Acton;
- avis public de la MRC d'Acton concernant le règlement relatif à l'imposition des quotes-parts aux municipalités membre de la municipalité régionale de comté d'Acton pour l'année 2025;
- lettre de la Commission de protection du territoire agricole Québec concernant la vérification des droits reconnus pour le dossier 447774;
- courriel de l'ADMQ ayant pour objet la mise à jour sur le programme de lutte à l'intimidation de la Sûreté du Québec;
- courriel de la FQM ayant pour objet l'imposition de tarifs douaniers par le gouvernement américain : une menace pour l'économie de nos régions;
- lettre de la FQM ayant pour objet l'imposition des tarifs douaniers de 25% du gouvernement américain;
- lettre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ayant pour objet l'examen de Postes Canada dans le cadre de la Commission d'enquête sur les relations de travail;
- courriel concernant une demande d'accès aux documents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- subvention F.S.P.S.
- Comité Sports, Loisirs et Culture a besoin d'internet pour la fête des neiges du 9 février;
- modification de règlements pour les commerces de service dans le périmètre urbain;
- emplois du camp de jour;
- citation de l'église;
- comptes d'électricité.

VARIA

30-25

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h50.

Léo Benoit
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
greffière-trésorière